

Réduire collectivement le temps de travail

Le "Collectif solidarité contre l'exclusion" s'est construit en 1996 sur une idée folle : rassembler les acteurs de progrès social autour de quelques constats et revendications. La réduction collective du temps de travail est l'une des mesures centrales de notre charte fondatrice. Quinze ans plus tard, alors que l'austérité sévit, que l'heure est à l'allongement du temps de travail, nous avons voulu contribuer à remettre cette revendication au centre des débats par la publication d'une étude sur la réduction du temps de travail. Sujet complexe mais qui méritait un rappel sur son fondement premier, d'une simplicité déroutante : la réduction collective du temps de travail permet une plus juste distribution des richesses et s'inscrit dans un objectif de société de plein-emploi.

L'ÉTUDE 2011 DU CSCE S'EST CENTRÉE SUR LA RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL^①. MORCEAUX CHOISIS...

/ Luca Ciccia
CSCE

dominante s'exerce sur nous tous avec d'autant plus de facilité que nous oublions notre propre histoire sociale. Car la réduction du temps de travail fait partie intégrante de cette histoire, faite de conflits et de victoires. Le premier enseignement de notre histoire sociale réside dans ce constat : c'est toujours le rapport de forces qui permet les avancées sociales. Le problème est que le rapport de forces ne peut être favorable au mouvement ouvrier en période de chômage de masse. Il se trouve justement que la non-réduction collective du temps de travail

travail est une mesure de partage des fruits de la productivité.

Quoi de plus étonnant qu'une économie qui a vu sa capacité à créer de la richesse croître de manière inouïe depuis plus de 150 ans? Quoi de plus étonnant qu'une heure de travail de 2012 puisse produire trois fois plus de richesses qu'une heure de travail du début des années 1980? Quoi de plus étonnant que ces inégalités de richesses croissantes alors que nous sommes collectivement de plus en plus riches? Quoi de plus étonnant qu'une société de plein chômage alors que nous n'avons jamais autant produit de biens et de services - superflus -?

La cause de cette étonnante trajectoire est à chercher dans le tournant libéral qu'ont pris nos économies depuis le début des années 1980. C'est depuis lors que la hausse de la productivité fut exagérément captée par les "marchés". C'est depuis lors que la modération salariale s'est imposée pour mieux pouvoir nourrir les "investisseurs". C'est depuis lors que la réduction du temps de travail n'a plus été mise en œuvre pour compenser auprès du "monde du travail" l'augmentation des fruits de la productivité. C'est alors que le chômage a augmenté pour ne plus jamais vraiment diminuer.

En Belgique, 85 % de la réduction du temps de travail de la Seconde Guerre mondiale à la fin du 20^e siècle est intervenue avant 1981! Michel Rocard a ainsi résumé tout le débat sur le chômage, la productivité et la réduction du temps de travail: "On peut définir le chômage comme étant la différence entre l'absence de réduction de la durée du travail et les gains de productivité..."^②

LES VOIES ET MOYENS DE LA RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL

Parmi les pistes explorées par cette étude, l'évaluation de la mesure "Maribel social" est sans doute la plus intéressante. Extrait :

Nous savons que les cotisations sociales ont été diminuées pour le seul profit des entreprises et de leurs actionnaires, sans aucune compensation en termes de financement de la sécurité sociale et de création d'emplois. Seul le système du Maribel social appliqué dans les secteurs "non marchands" a combiné la mesure de réduction de cotisations à une compensation obligatoire sous la forme d'emplois par le biais d'un fonds géré de manière paritaire! Avec des résultats très importants. Selon le rapport de la Cour des comptes^③, fin 2009, plus de 307 000 travailleurs ouvraient le droit à la réduction de cotisation. Total

“ LA NON-RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL EST L'EXPLICATION PREMIÈRE DU CHÔMAGE...”

L'austérité s'impose à tous et le temps de travail ne souffre d'aucune exception : comme nombre d'acquis sociaux, il est emporté par la vague de régression sociale qui emporte l'Europe. Il n'y aurait pas d'alternative. Nous le percevons en Belgique tandis que la Grèce le subit avec plus de force encore. Pour satisfaire les forces du "marché" et l'Europe, la compétitivité est de mise. Le coût du travail doit être réduit, la durée des carrières allongée. L'idéologie

est l'explication première de ce chômage...

CHÔMAGE = PRODUCTIVITÉ HORAIRE > TEMPS DE TRAVAIL

L'enjeu du partage des fruits de la productivité est sans doute le débat le plus ignoré de notre époque, alors qu'il est le plus fondamental. On attribue quantité d'objectifs politiques à la réduction du temps de travail, et on oublie sa mission première, son essence même. La réduction du temps de

ET SI ON PARTAGEAIT LE TRAVAIL EN PARTS ÉGALES?



de la dotation pour le Maribel ainsi obtenue: ± 480 millions d'euros. Résultat: " En juin 2009, le Maribel social avait créé 12 693,76 équivalents temps plein (ETP), soit 20 988 emplois physiques." ^①

À titre de comparaison, selon le rapport du conseil central de l'économie, la même mesure de réduction structurelle de cotisation pour le secteur privé, marchand, a coûté à la sécurité sociale 4,867 milliards en 2010. Résultat en termes de création d'emplois? Vu les effets d'aubaine, impossible de le savoir. Mais le rapport 2006 du CCE établissait ce constat: alors qu'en 2006, les seules réductions structurelles s'élevaient déjà à près de quatre milliards d'euros, il établissait que si l'on prenait en compte l'ensemble de toutes les mesures de réductions fiscales et parafiscales, (réduction de cotisations patronales structurelles et groupes cibles, réductions personnelles et subventions salariales, soit près de sept milliards): en 2006, si aucune mesure n'avait été prise depuis 1982, on aurait une perte de 90 089 emplois. L'emploi créé

sous les préceptes du "laisser-faire" coûte donc dramatiquement cher, surtout si on compare ces chiffres aux résultats du Maribel social qui conditionne la réduction de cotisations à la création d'emplois.

nouvelle réduction de cotisation sociale, sans coût pour la sécurité sociale, destinée à permettre la réduction du temps de travail et les embauches compensatoires, sous la forme du Maribel social.

“UNE JUSTE POLITIQUE FISCALE, ASSORTIE D'UNE RÉDUCTION DE COTISATIONS SOCIALES ÉQUIVALENTE, EN ÉCHANGE D'UNE RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET DES EMBAUCHES COMPENSATOIRES OFFRE SANS DOUTE UNE PISTE SÉRIEUSE POUR ABOUTIR À LA RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL.”

Deux conclusions peuvent être tirées de cette double réalité. Premièrement, en conditionnant les actuelles réductions de cotisations à de la réduction du temps de travail avec embauches compensatoires, la mesure serait déjà pour moitié financée. Deuxièmement, pourquoi ne pas introduire une

Une juste politique fiscale, assortie d'une réduction de cotisations sociales équivalente, en échange d'une réduction du temps de travail et des embauches compensatoires offre sans doute une piste sérieuse pour aboutir à la réduction collective du temps de travail! Mais uniquement si elle s'opère par le

biais d'une juste fiscalité, qui pèserait sur les très hauts revenus du travail, les revenus du capital, de la grande propriété, et qui financerait la sécurité sociale qui se verrait ainsi renforcée!

32 HEURES, SANS PERTE DE SALAIRE, AVEC EMBAUCHES COMPENSATOIRES

La revendication de réduction collective du temps de travail semble souffrir de l'étiquette qu'on colle trop souvent à ce que l'élite dominante veut disqualifier: tantôt la revendication est obsolète, tantôt elle relève du slogan, parfois elle est juste impayable, toujours elle est contraire à la "compétitivité". Pourtant, elle est plus que jamais crédible, juste et économiquement justifiée. Plutôt que de se perdre en longs débats, sans doute devrions-nous nous coaliser et porter plus fortement une revendication centrale dans le conflit qui oppose le monde du travail au capital, depuis que l'économie est capitaliste. Peu importe la manière et le tempo: pourvu que ce soit le capital qui finance la mesure, tant qu'il y a productivité, richesses et chômage, la réduction du temps de travail sera la revendication la plus juste et la plus légitime qui soit. ■

^① "Réduire collectivement le temps de travail: pour une plus juste distribution des richesses pour travailler tous et vivre mieux!". Étude 2011 du CSCE en ligne via www.asbl-csce.be

^② Michel Rocard in *Philosophie Magazine*, mai 2010.

^③ Cour des comptes, "Promotion de l'emploi dans le secteur non marchand privé", octobre 2011. Disponible via: http://www.ccrek.be/docs/Reports/2011/2011_43_MaribelSocial.pdf

^④ Cour des comptes, "Promotion de l'emploi dans le secteur non marchand privé", p. 18.